

Assemblée générale  
ordinaire 2022  
Bilan financier

## Table des matières

Table des matières .....	2
I. Compte de résultats .....	3
a. Exercice 2022.....	3
b. Analyse du compte de résultats .....	4
II. Bilan comptable.....	5
a. Exercice 2022.....	5
b. Analyse du bilan comptable .....	5
III. Analyse financière .....	6
a. Prévisionnel 2022 .....	6
b. Analyse prévisionnel 2022 / réel 2022 .....	7
c. Charges et dépenses.....	8
d. Recettes.....	8
IV. Budget prévisionnel 2023.....	11
V. Conclusion .....	13

## I. Compte de résultats

### a. Exercice 2022

<b>CHARGES</b>	<b>2022 réel</b>
Achat de marchandises	1 681,54 €
Achat d'études et prestations de services	6 710,76 €
Achat de nourriture pour l'asso	531,03 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	872,43 €
Autre matières et fournitures	4 128,01 €
Fourniture non stockables	0,00 €
<b>Sous-total achats</b>	<b>13 923,77 €</b>
Déplacements missions réceptions	745,14 €
Frais liés à la récupération de vélos	870,73 €
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>1 615,87 €</b>
Rémunération du personnel	32 281,22 €
Cotisations URSAFF	12 623,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	0,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	1 300,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €
Primes et gratifications	0,00 €
Cotisations aux mutuelles	1 178,84 €
Pharmacie et médecine du travail	226,80 €
<b>Sous-total personnel</b>	<b>47 609,86 €</b>
Services bancaires	138,01 €
Frais postaux et télécommunication	0,00 €
Fournitures administratives	11,58 €
Sous-traitance générale	3 109,14 €
<b>Sous-total administratif</b>	<b>3 258,73 €</b>
Location immobilières	2 139,17 €
Prime d'assurance	618,78 €
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>2 757,95 €</b>
Cotisations à d'autres associations	1 182,10 €
Publicité, publication, relations publiques	60,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €
Divers	42,53 €
<b>Sous-total autre</b>	<b>1 284,63 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>70 450,81 €</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>2022 réel</b>
Cotisations (prix libre)	7 988,26 €
Autres produits de la générosité du public	9 292,56 €
Vente de produits finis	9 034,50 €
Manifestations exceptionnelles	636,39 €
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>26 951,71 €</b>
Vente de marchandises	2 977,40 €
Produits divers de gestion courante	1 822,20 €
Prestations de services	11 385,00 €
Manifestations régulières (BAV)	412,00 €
<b>Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>16 596,60 €</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €
FDVA	1 000,00 €
Fondations	0,00 €
Grand Lyon	14 186,20 €
Indemnités chômage partiel	1 546,00 €
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>19 732,20 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>63 280,51 €</b>

	<b>2022 réel</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-7 170,30 €</b>

## b. Analyse du compte de résultats

L'association présente un résultat négatif de -7 170,30 € au 31 décembre 2022, correspondant à la différence entre les recettes et les charges.

Les recettes s'élèvent à 63 280,51 € et ont augmenté de 19 % par rapport à l'année dernière.

Concernant les recettes non lucratives, elles sont en chute libre en 2022 comparé à 2021 :

- 29 % de moins pour le prix libre des adhésions,
- 28 % de moins pour le prix libre pour l'utilisation de l'atelier et la vente de pièces d'occasion,
- 28 % de moins pour la vente de vélos.

La fermeture a très fortement impacté la fréquentation de l'atelier. Nous avons tenté de faire de la communication sur les réseaux, mais cela n'a pas fonctionné. L'atelier a été fermé 3 mois, soit 25 % de l'année, qui représente 9 000 € de recette en moins, soit 25 % de moins qu'en 2021. CQFD.

Concernant les recettes lucratives, elles sont 15 % plus élevées qu'en 2022 :

- les prestations avaient été identifiées à la précédente AG comme un poste permettant de d'assurer la santé financière de l'association. Elles représentent cette année 11 385 € de recette, soit 20 % de plus que l'année dernière.
- Heureusement, car cette année la vente de pièces neuves représente 30 % de moins qu'en 2021 (déjà en baisse de 25 % en 2021). C'est un choix volontaire car nous ne sommes pas un magasin. Peut-être que c'est un mauvais choix stratégique ? Cependant, le prix des pièces neuves a aussi beaucoup augmenté. Alors vendre une cassette neuve 40 €, quand un vélo en l'état est vendu au même prix, cela paraît absurde au vue de nos valeurs (mises à jour en février 2023).

Concernant les subventions, elles ont été multipliées par 6 et expliquent l'augmentation des recettes. En 2022, nous avons constitué un dossier de subvention auprès de la Métropole du Grand Lyon, grâce à la création du poste CLAVette et la présence du salarié sur la scène politique, orientée en notre faveur. L'aide demandée a été composée comme suit :

- 8 060 € pour les travaux et le réaménagement du nouveau local,
- 3 840 € d'achat de marchandises et fournitures,
- 1 000 € de frais de déplacement de récupération de vélos.

→ soit 12 900 € de frais d'investissement.

- 7 366 € de salaires bruts sur les trois mois de fermeture de l'atelier à cause des travaux, non financés par le chômage technique (1 546 € perçus pour 100/h/salarié).

→ soit 20 266 € de frais d'investissement et frais de fonctionnement confondus.

A ce jour, 14 186,20 € ont été perçus en acompte en 2022. Il reste à payer 6 080 € de solde qui seront perçus en 2023, suite au bilan envoyé en mars.

Nous avons également perçu 1 000 € de FDVA.

Les charges s'élèvent à 70 450,81 €. Soulignons que 2022 a été une année exceptionnelle. Habituellement, l'association dépensait environ 50 000 € par an. Soit une hausse de 30 % cette année par rapport aux années précédentes !

Rappelons que les salariés ont été augmentés en octobre 2021. En 2022, ils ont bénéficié de 12 mois à leur nouveau salaire. L'estimation était de 6 000 € de dépenses annuelles supplémentaires pour ce poste, ce qui se confirme. Ils ont également bénéficié comme l'année dernière de 400 € chacun du Forfait Mobilité Durable.

Rappelons également que durant les travaux de cet été, l'association a payé aux deux salariés un mois de congés payés supplémentaires aux congés payés initialement prévus. L'association a fait le choix de maintenir les salaires malgré l'absence d'activité et le fait que le chômage partiel ne permette pas de couvrir toute la durée de fermeture.

Cependant, les salaires des deux gérants de l'atelier représentent 68 % des charges, contre 78 % en 2021. La baisse de la part des salaires, malgré leur augmentation, s'explique par les investissements réalisés grâce à la subvention du Grand Lyon. Elle apparaît dans les recettes mais impacte également les dépenses. Elle a permis d'acheter du matériel neuf et de payer les prestations de soudure pour aménager l'atelier (4 000 €).

Le poste achat a également augmenté car nous avons organisé deux événements cette année, à savoir l'Assemblée Générale en mars et l'inauguration du nouvel atelier en octobre. Nous avons décidé de rémunérer les artistes, ce qui représente 1 200 € de dépenses.

L'association a également organisé un séminaire en 2023, et la réservation du gîte (850 €) a été réglée en 2022.

Concernant les charges administratives, l'association a participé au salaire du poste CLAVette à hauteur de 3 100 €.

Concernant les charges immobilières, nous avons payé les loyers des années 2020 et 2021.

Cette année, nous avons également régularisé notre adhésion à Garradin, logiciel de comptabilité libre, pour les trois dernières années, soit 3 x 200 €.

Ces différents événements expliquent les 15 000 € de dépenses supplémentaires comparé à 2021.

Sans subventionnement en 2022, nous perdrons 30 % de nos recettes, soit 20 000 €. Si demain les subventions s'arrêtaient, nous aurions un an d'avance de trésorerie à activité équivalente. L'année dernière, les subventions ne représentaient que 5 % de nos recettes. Si la couleur politique venait à changer, il faudrait sérieusement se réaligner sur le modèle économique de 2021 pour assurer l'auto-financement de l'association.

## II. Bilan comptable

### a. Exercice 2022

<b>BILAN COMPTABLE</b>			
<b>Exercice 2022</b>			
<b>Actif</b>		<b>Passif</b>	
Caisse atelier Change de Chaîne	53,05 €	Report à nouveau	47 510,91 €
Gonettes papiers	5,00 €	Résultat de l'exercice précédent	-1 480,10 €
Gonettes numériques	97,00 €	Résultat de l'exercice co	-7 172,44 €
Compte courant	40 153,25 €		
Factures en attente	0,00 €		
Livret A Banque Populaire	0,00 €		
Parts Sociales Banque Populaire	0,00 €		
Livret Bleu Crédit Mutuel	15,17 €		
Parts Sociales Crédit Mutuel	15,00 €		
Stock vélos réparés	0,00 €		
Stock vélos à réparer	0,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>40 338,47 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>40 338,47 €</b>

### b. Analyse du bilan comptable

La situation financière de Change de Chaîne est saine et solide. L'association dispose de près d'un an de trésorerie, permettant de voir l'avenir avec sérénité.

Depuis le changement de banque, l'épargne du livret A et des parts sociales ont été déplacés sur le compte courant. Il faudra penser à le placer en 2023, que ce soit dans de l'épargne solidaire ou classique. En effet, l'épargne n'a rien rapporté cette année et c'est dommage.

Le résultat est de - 7 170,30 €, soit 18 % de notre trésorerie. Encore une fois, 2022 a été exceptionnelle, de par tous les événements inhabituels qui sont survenus. Cette année d'agrandissement a été l'occasion d'investir et d'utiliser l'argent de notre épargne comme prévu et présenté lors de l'AG 2022.

Aussi, les salariés ont été mis à l'honneur. Un mois de congés payés supplémentaires leur a été offert, afin de maintenir leur salaire malgré la fermeture. Ce fut également une manière de les récompenser pour tout le travail accompli ces dernières années. Le Forfait Mobilité Durable leur a également été versé, malgré les dépenses importantes, afin de tenir les engagements prévus.

Il faudra néanmoins mettre en place un plan d'action solide pour l'année à venir, toujours dans l'objectif de parvenir à l'équilibre en fin d'année.

### III. Analyse financière

#### a. Prévisionnel 2022

PRODUITS	2021 réel	Prévisionnel 2022	2022 réel	Différence
Cotisations (prix libre)	11 137,06 €	11 000,00 €	7 988,26 €	-3 011,74 €
Autres produits de la générosité du public	12 819,95 €	12 000,00 €	9 292,56 €	-2 707,44 €
Vente de produits finis	11 502,00 €	11 000,00 €	9 034,50 €	-1 965,50 €
Manifestations exceptionnelles	452,40 €	500,00 €	636,39 €	136,39 €
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>35 911,41 €</b>	<b>34 500,00 €</b>	<b>26 951,71 €</b>	<b>-7 548,29 €</b>
Vente de marchandises	4 153,50 €	3 500,00 €	2 977,40 €	-522,60 €
Produits divers de gestion courante	727,07 €	700,00 €	1 822,20 €	1 122,20 €
Prestations de services	9 544,36 €	10 000,00 €	11 385,00 €	1 385,00 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	0,00 €	412,00 €	412,00 €
<b>Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>14 424,93 €</b>	<b>14 200,00 €</b>	<b>16 596,60 €</b>	<b>2 396,60 €</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €
FDVA	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	0,00 €	5 000,00 €	14 186,20 €	9 186,20 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €	0,00 €	1 546,00 €	1 546,00 €
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>19 732,20 €</b>	<b>11 732,20 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>53 336,34 €</b>	<b>56 700,00 €</b>	<b>63 280,51 €</b>	<b>6 580,51 €</b>

CHARGES	2021 réel	Prévisionnel 2022	2022 réel	Différence
Achat de marchandises	3 004,68 €	2 500,00 €	1 681,54 €	-818,46 €
Achat d'études et prestations de services	119,88 €	4 100,00 €	6 710,76 €	2 610,76 €
Achat de nourriture pour l'asso	792,56 €	1 000,00 €	531,03 €	-468,97 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,21 €	400,00 €	872,43 €	472,43 €
Autre matières et fournitures	2 496,04 €	2 500,00 €	4 128,01 €	1 628,01 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total achats</b>	<b>6 770,37 €</b>	<b>10 500,00 €</b>	<b>13 923,77 €</b>	<b>3 423,77 €</b>
Déplacements missions réceptions	174,76 €	200,00 €	745,14 €	545,14 €
Frais liés à la récupération de vélos	859,31 €	800,00 €	870,73 €	70,73 €
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>1 034,07 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 615,87 €</b>	<b>615,87 €</b>
Rémunération du personnel	29 582,72 €	31 200,00 €	32 281,22 €	1 081,22 €
Cotisations URSAFF	11 382,00 €	14 904,00 €	12 623,00 €	-2 281,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	800,00 €	800,00 €	0,00 €	-800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	170,00 €	200,00 €	1 300,00 €	1 100,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	200,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisations aux mutuelles	844,10 €	1 088,16 €	1 178,84 €	90,68 €
Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	0,00 €	226,80 €	226,80 €
<b>Sous-total personnel</b>	<b>42 978,82 €</b>	<b>48 192,16 €</b>	<b>47 609,86 €</b>	<b>-582,30 €</b>
Services bancaires	95,03 €	100,00 €	138,01 €	38,01 €
Frais postaux et télécommunication	25,00 €	25,00 €	0,00 €	-25,00 €
Fournitures administratives	6,05 €	0,00 €	11,58 €	11,58 €
Sous-traitance générale	2 340,00 €	2 000,00 €	3 109,14 €	1 109,14 €
<b>Sous-total administratif</b>	<b>2 466,08 €</b>	<b>2 125,00 €</b>	<b>3 258,73 €</b>	<b>1 133,73 €</b>
Location immobilières	630,00 €	1 920,00 €	2 139,17 €	219,17 €
Prime d'assurance	630,91 €	618,78 €	618,78 €	0,00 €
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>1 260,91 €</b>	<b>2 538,78 €</b>	<b>2 757,95 €</b>	<b>219,17 €</b>
Cotisations à d'autres associations	50,00 €	1 200,00 €	1 182,10 €	-17,90 €
Publicité, publication, relations publiques	88,80 €	100,00 €	60,00 €	-40,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	167,39 €	200,00 €	42,53 €	-157,47 €
<b>Sous-total autre</b>	<b>306,19 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>1 284,63 €</b>	<b>-215,37 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>54 816,44 €</b>	<b>65 855,94 €</b>	<b>70 450,81 €</b>	<b>4 594,87 €</b>

## b. Analyse prévisionnel 2022 / réel 2022

Les charges de 2022 sont supérieures de 4 594,87 € par rapport aux projections faites en 2021. Cet écart s'explique notamment par :

- Le CDCminaire et les concerts qui n'étaient pas prévus (+ 2 000 €),
- Achat de matériel qui n'était pas prévu car nous n'étions pas encore au courant de l'existence de la subvention du Grand Lyon (+ 1 600 €),
- Les salaires ont coûté 1 000 € de plus qu'estimé,
- La participation à la formation continue, les salariés ont effectué une formation frein hydraulique qui n'a pas été chiffrée au prévisionnel (+ 1 100 €, présents aussi dans les recettes, car elle a été remboursée par Uniformation, c'est pour cela que la formation a été acceptée),
- Le montant de participation au poste CLAVette qui n'a pas été assez provisionné l'année dernière (2 000 € estimés contre 3 100 € dépensés).

L'écart à notre avantage le plus important est sur les cotisations URSSAF, 2 300 € de dépenses en moins car nous avons été exonérés de cotisations suite au plan de relance de l'Etat post Covid.

Les recettes de 2022 sont supérieures de 6 580,51 € comparé aux prévisions faites en 2021. Elles sont largement biaisées par les subventions perçues qui n'étaient pas prévues.

- Nous avons obtenu 1 100 € d'Uniformation pour financer la formation hydraulique des salariés,
- Nous avons été au courant du dossier de subvention FDVA en cours d'année et il a été géré bénévolement,
- La subvention du Grand Lyon a été de 9 000 € supérieure à ce que nous avons estimé,
- Enfin, nous avons décidé en cours d'année de monter un dossier de demande de chômage partiel pour "travaux de modernisation" qui nous a permis d'obtenir 1 546 €, ce dossier a également été géré bénévolement.

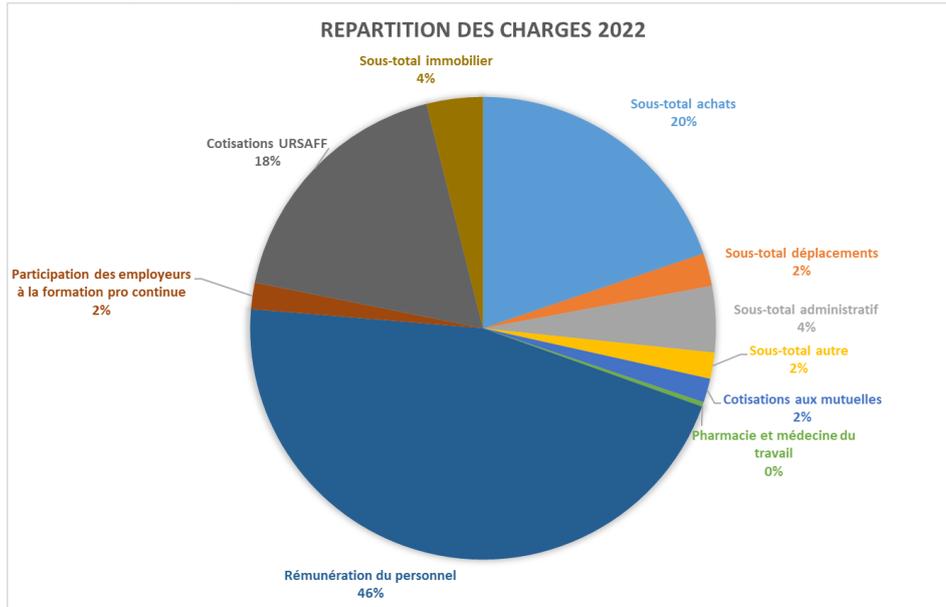
Les prestations extérieures ont permis de gagner 1 400 € de plus que prévu, les prestations ayant été nombreuses cette année et c'est top ! Les entreprises participantes ne sont pas adhérentes, mais font partie de notre public. Ces relations sont importantes et il faut les entretenir !

Les écarts à notre désavantage se situent uniquement sur les recettes non lucratives. Il y a - 7 500 € de recettes comparé au prévisionnel :

- Les adhésions : - 3 000 €
- Le prix libre : - 2 700 €
- La vente de vélos : - 2 000 €

Nous n'avons pas été capables d'imaginer que nous allions perdre 231 adhérent-es à cause de la fermeture, mais surtout que nous n'allions pas les retrouver en septembre.

### c. Charges et dépenses



Les salaires des deux gérants d'atelier représentent plus de la moitié des charges de l'association. En prenant en compte les cotisations URSAFF associées et les dépenses liées au personnel (cotisation aux mutuelles et médecine du travail), cela représente les  $\frac{3}{4}$  des charges totales. C'est le schéma identique des années précédentes depuis que Change de Chaine salarie deux personnes en CDI.

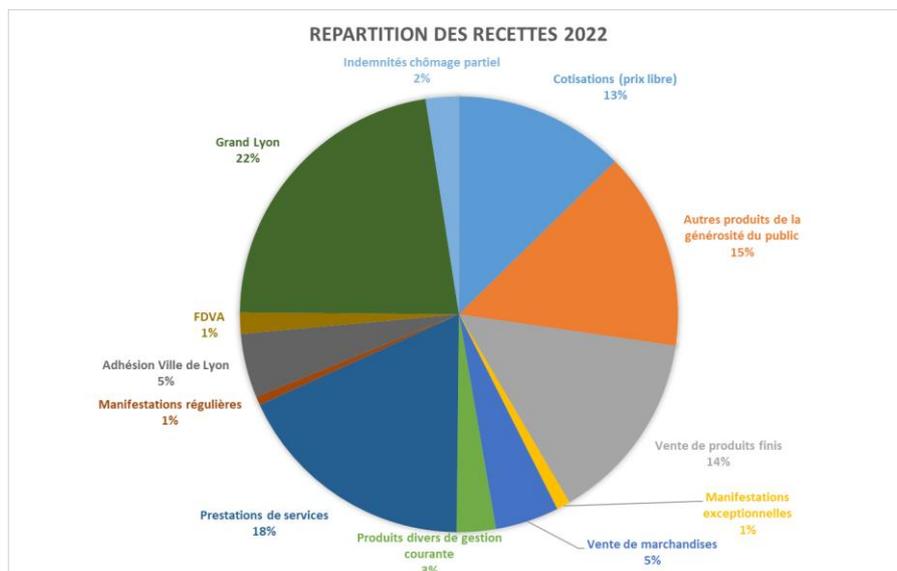
Le deuxième poste de dépense correspond aux achats de l'association (pièces détachées, outillage, fournitures administratives, nourriture pour l'asso et nourriture à revendre), qui correspond à la vie de l'association et à l'accueil des adhérent-es.

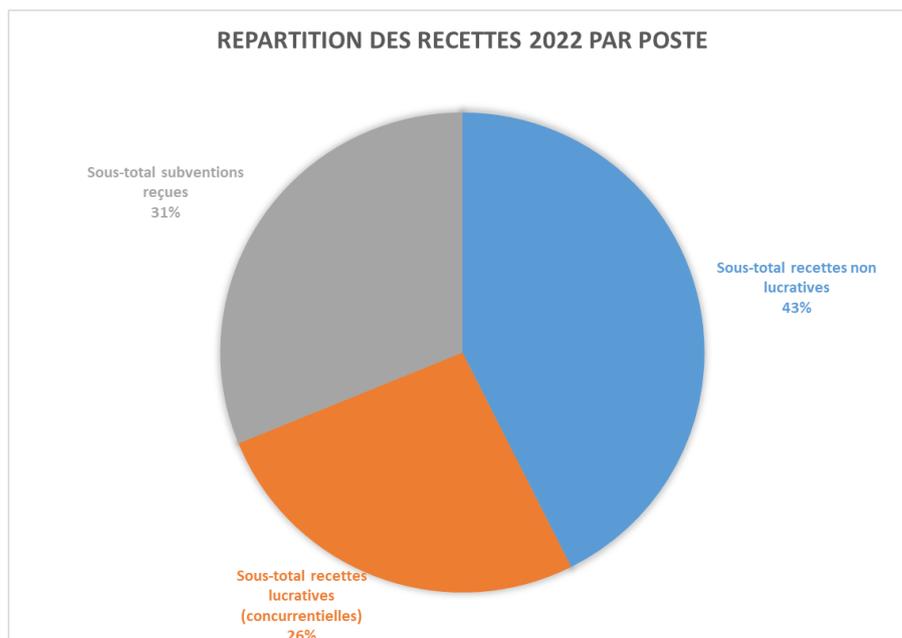
Et le troisième poste de dépense correspond à la sous-traitance, qui est une ligne comptable qui regroupe d'un côté la prestation de Trappeur Cycle pour la construction des barreaux de nos fenêtres, les supports des vélos et l'étagère sur mesure dans l'atelier ; les obligations de contrôle de nos installations électriques par BTP consultants et les prestations musicales des artistes qui sont venu-es animer nos soirées.

Comme les années précédentes l'esprit de l'association, tourné vers le réemploi et la consommation raisonnée, permet de limiter les dépenses diverses de l'association.

### d. Recettes

#### Répartition des recettes

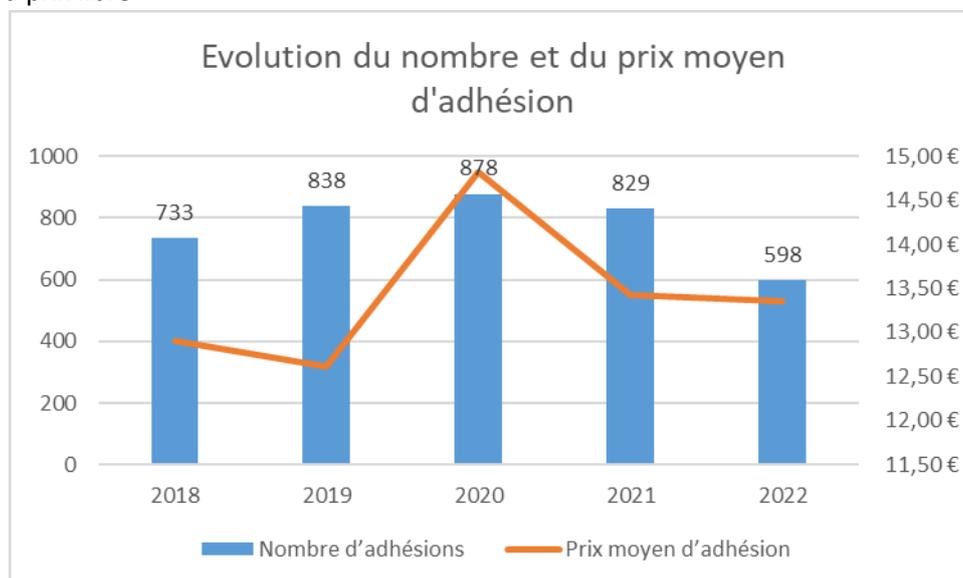




Cette année, les recettes non-lucratives représentent 43% des recettes, les recettes lucratives 31% et les subventions reçues 26%.

Cette répartition très atypique pour notre association est le reflet de nos trois mois de fermeture sans aucune recette, un grand nombre de prestations et des subventions "surprises" du Grand Lyon, tombée parfaitement pour compenser notre perte d'activité.

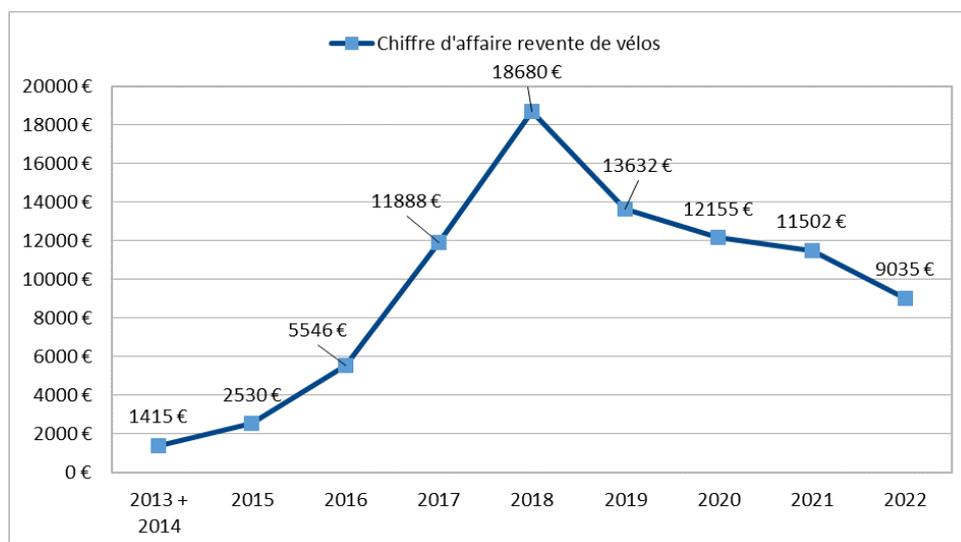
#### Adhésion à prix libre



Le nombre d'adhésions est en chute libre avec les trois mois de fermeture (231 adhésions en moins à la fin de l'année), mais le prix moyen d'adhésion reste stable à 13,36 € par adhésion.

Attention donc à maintenir une fréquentation de l'atelier suffisante pour permettre au prix libre de rester une part importante de l'auto-financement de l'association.

## Chiffre d'affaire revente de vélos

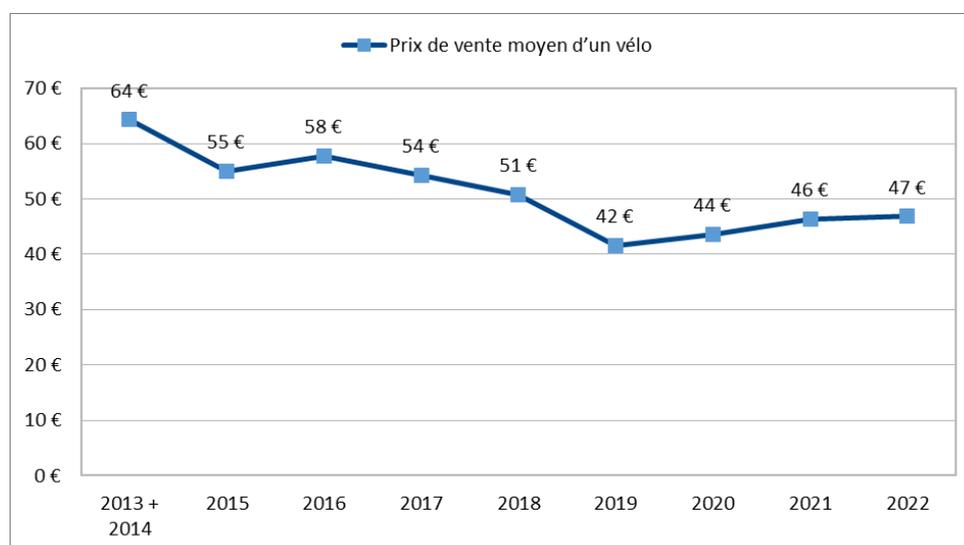


Le chiffre d'affaire de vente de vélos est en baisse depuis 2019.

55 vélos ont été vendus en moins comparé l'année précédente. Sur les 193 vélos vendus, 60 % ont été réparés avant la vente. 70 % de ces réparations ont été faites par les salariés. Des statistiques très proches en pourcentage de celles de 2021, mais avec beaucoup moins de vélos vendus.

De plus, les salariés ont besoin de plus de temps pour l'administratif et la préparation de l'accueil des adhérent-es, laissant moins de place à la réparation de vélos.

## Prix de vente moyen d'un vélo



Le prix de vente moyen des vélos est remonté les deux dernières années, après des années de baisse, et semble se stabiliser. Beaucoup moins de vélos ont été vendus, mais à un prix unitaire équivalent à 2021 (+ 1 € en moyenne par vélo).

#### IV. Budget prévisionnel 2023

Les tableaux ci-dessous présentent les charges et produits prévisionnels pour l'année 2023.

PRODUITS	2021 réel	2022 réel	Prévisionnel 2023
Cotisations (prix libre)	11 137,06 €	7 988,26 €	10 000,00 €
Autres produits de la générosité du public	12 819,95 €	9 292,56 €	11 000,00 €
Vente de produits finis	11 502,00 €	9 034,50 €	10 000,00 €
Manifestations exceptionnelles	452,40 €	636,39 €	0,00 €
<b>Sous-total recettes non lucratives</b>	<b>35 911,41 €</b>	<b>26 951,71 €</b>	<b>31 000,00 €</b>
Vente de marchandises	4 153,50 €	2 977,40 €	3 000,00 €
Produits divers de gestion courante	727,07 €	1 822,20 €	1 000,00 €
Prestations de services	9 544,36 €	11 385,00 €	10 000,00 €
Manifestations régulières (BAV)	0,00 €	412,00 €	0,00 €
<b>Sous-total recettes lucratives (concurrentielles)</b>	<b>14 424,93 €</b>	<b>16 596,60 €</b>	<b>14 000,00 €</b>
Adhésion Ville de Lyon	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
FDVA	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Fondations	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Grand Lyon	0,00 €	14 186,20 €	26 080,00 €
Indemnités chômage partiel	0,00 €	1 546,00 €	0,00 €
<b>Sous-total subventions reçues</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>19 732,20 €</b>	<b>29 080,00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>53 336,34 €</b>	<b>63 280,51 €</b>	<b>74 080,00 €</b>

CHARGES	2021 réel	2022 réel	Prévisionnel 2023
Achat de marchandises	3 004,68 €	1 681,54 €	3 000,00 €
Achat d'études et prestations de services	119,88 €	6 710,76 €	2 000,00 €
Achat de nourriture pour l'asso	792,56 €	531,03 €	600,00 €
Achat de marchandises alimentaires destinées à la revente	357,21 €	872,43 €	900,00 €
Autre matières et fournitures	2 496,04 €	4 128,01 €	3 000,00 €
Fourniture non stockables	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total achats</b>	<b>6 770,37 €</b>	<b>13 923,77 €</b>	<b>9 500,00 €</b>
Déplacements missions réceptions	174,76 €	745,14 €	800,00 €
Frais liés à la récupération de vélos	859,31 €	870,73 €	900,00 €
<b>Sous-total déplacements</b>	<b>1 034,07 €</b>	<b>1 615,87 €</b>	<b>1 700,00 €</b>
Rémunération du personnel	29 582,72 €	32 281,22 €	33 000,00 €
Cotisations URSAFF	11 382,00 €	12 623,00 €	14 904,00 €
Indemnités et avantages divers (IKV, FMD, ...)	800,00 €	0,00 €	800,00 €
Participation des employeurs à la formation pro continue	170,00 €	1 300,00 €	1 000,00 €
Prime d'intéressement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Primes et gratifications	200,00 €	0,00 €	0,00 €
Cotisations aux mutuelles	844,10 €	1 178,84 €	1 200,00 €
Pharmacie et médecine du travail	0,00 €	226,80 €	200,00 €
<b>Sous-total personnel</b>	<b>42 978,82 €</b>	<b>47 609,86 €</b>	<b>51 104,00 €</b>
Services bancaires	95,03 €	138,01 €	150,00 €
Frais postaux et télécommunication	25,00 €	0,00 €	50,00 €
Fournitures administratives	6,05 €	11,58 €	1 050,00 €
Sous-traitance générale	2 340,00 €	3 109,14 €	0,00 €
<b>Sous-total administratif</b>	<b>2 466,08 €</b>	<b>3 258,73 €</b>	<b>1 250,00 €</b>
Location immobilières	630,00 €	2 139,17 €	1 200,00 €
Prime d'assurance	630,91 €	618,78 €	618,78 €
<b>Sous-total immobilier</b>	<b>1 260,91 €</b>	<b>2 757,95 €</b>	<b>1 818,78 €</b>
Cotisations à d'autres associations	50,00 €	1 182,10 €	1 000,00 €
Publicité, publication, relations publiques	88,80 €	60,00 €	100,00 €
Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Divers	167,39 €	42,53 €	200,00 €
<b>Sous-total autre</b>	<b>306,19 €</b>	<b>1 284,63 €</b>	<b>1 300,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>54 816,44 €</b>	<b>70 450,81 €</b>	<b>66 672,78 €</b>

	2021 réel	2022 réel	Prévisionnel 2023
<b>RESULTAT</b>	<b>-1 480,10 €</b>	<b>-7 170,30 €</b>	<b>7 407,22 €</b>

L'année prochaine, l'association prévoit des dépenses à hauteur de 66 672,78 €, soit 5 % plus basse que les dépenses de 2022.

Les différences se trouvent sur les postes suivants :

- Achat de marchandises subventionné par le Grand Lyon, dont des nouveaux pieds d'atelier VAR : 3 000 €,
- Frais d'ameublement et matériaux pour aménager un espace chauffé subventionnés par le Grand Lyon : 3 000 €, en effet, les chauffages installés lors des travaux ne sont pas satisfaisants et ne permettent pas aux salariés de travailler dans de bonnes conditions l'hiver. Du télétravail a été mis en place,
- Rémunération du personnel revu à la hausse par rapport à l'année dernière : 33 000 € au lieu de 31 000 €,
- Achat de deux ordinateurs portables pour les salariés, subventionné par le Grand Lyon : 1 000 €,
- Participation au poste de la CLAVette : 0 €, subventionné à 100 % par le Grand Lyon auprès de l'association porteuse du poste, Janus France,
- Loyer 2022 : 1 200 €, augmentation du loyer suite à l'agrandissement du local.

L'association prévoit 74 080,00 € de recettes pour l'année 2023.

Suite au creux d'adhérents de 2022, on espère bien les retrouver et atteindre 15 % de recettes supplémentaires liées aux adhésions, prix libre et vente de vélos.

Cette année, il faudra mettre l'accent sur la visibilité de l'association dans le quartier. Les adhérents nous ont oublié suite aux travaux. Nous allons devoir leur rappeler que nous sommes toujours là !

Comme dit précédemment, les prestations d'ateliers mobiles sont des sources de revenus importantes pour l'association. Durant le premier trimestre 2023, il est prévu de relancer toutes les entreprises partenaires afin de maintenir les recettes de ce poste autour de 10 000 €.

Grâce au travail du salarié CLAVette, l'association peut espérer bénéficier une nouvelle année de la subvention du Grand Lyon, en soutien aux projets des ateliers vélo. Une enveloppe de 20 000 € sera demandée en 2023.

A noter, les 6 080 € de reste à payer de la subvention de l'année précédente, qui devraient être perçus cette année.

Le compte de résultat de l'association attendu pour l'année 2023 est de + 7 407,22 €. Ce résultat est très positif, grandement dû à la subvention du Grand Lyon espérée.

Si la subvention n'est pas obtenue, Change de Chaîne prendra ses dispositions en ne réalisant pas un certain nombre de dépenses citées plus haut. Sans cette subvention, les recettes seraient de 54 080 €. Les dépenses courantes sans les dépenses prévues grâce à la subvention seraient de 59 672,78€. Le bilan serait alors de - 5 592,78 €. Le retour se fera en juin. Si nous devons faire sans, nous pourrions penser à prospecter d'autres entreprises pour réaliser des ateliers mobiles.

## V. Conclusion

En 2021, les recettes de l'association étaient réparties en trois pôles :

- les adhérents
- les prestations
- la vente de vélos

Les trois mois d'inactivité de mi-juin à mi-septembre 2022 ont créé un gros creux d'adhérents. Nous n'avons pas réussi à prévoir que nous ne retrouverions pas tous nos adhérents à la réouverture. Heureusement que la subvention du Grand Lyon a été là, car nous avons perdu beaucoup plus d'argent que prévu (environ 10 000 €).

Le nouveau local permet aujourd'hui d'accueillir plus d'adhérents à la fois. Nous sommes donc prêts à mener des actions visant à retrouver des adhérents et les accueillir. Il faut mettre le paquet sur l'accueil des adhérents cette année !!!

La réalisation du bilan financier a permis de constater que les comptes étaient bien tenus. Les actions de refonte du plan comptable fin 2021 ont été bénéfiques. Les lignes comptables ont été réorganisées, les différents comptes ont été précisés pour éviter les erreurs de saisie.

En effet, il y a eu sur l'année 450 € de régulation de caisse en valeur absolue. Les régulations de caisse s'équilibrent sur l'année, car nous sommes à - 13,62 € au 31 décembre 2022. Ce n'est vraiment pas grand-chose pour une compta sur laquelle autant de personnes font des saisies !

L'année 2022 a été épargnée du Covid, mais représente une année exceptionnelle d'investissement pour l'avenir pour l'association. Avec un local tout neuf, Change de Chaîne est prête pour mener à bien ses projets dans les années à venir.